



Le Manant

Bulletin municipal de Beaucroissant

n° 7 – Avril 2021

LE MOT DU MAIRE

Chère Manante, Cher Manant,



Le Conseil municipal vient de voter les budgets de la commune pour l'année 2021. Voilà une bonne chose de faite, car la partie n'était vraiment pas gagnée, comme

vous le savez. Heureusement les présidents de la Région et du Département nous ont entendus et soutenus. Je les en remercie. Monsieur le Préfet de l'Isère également, que nous avons rencontré spécialement, s'est montré très attentif à nos difficultés. Ce sera important pour la suite.

Au bout du compte, nous avons essayé de préserver l'essentiel, tout ce qui touche à la vie même des habitants : les investissements au profit des jeunes (voir ci-contre), les actions en faveur du commerce local (réfection de la boulangerie, soutien du marché du vendredi), de l'activité économique, en travaillant au renouveau de la Foire, en essayant de trouver des solutions avec les associations.

Enfin, dans cette période compliquée, la solidarité n'est pas un vain mot. Elle s'exerce au quotidien à travers les aides qu'apportent les bénévoles du CCAS, mais aussi par une subvention que la commune va verser. En l'absence des ressources que lui apportait habituellement la location de la salle des fêtes, le budget du CCAS se trouve en effet très largement amputé.

Vous aussi, si vous en avez la possibilité, vous pouvez participer à l'effort collectif, en faisant vous-même un don, comme indiqué ci-dessous. Comme chacun sait, « *plaie d'argent n'est pas mortelle* » et nous avons bel espoir de retrouver la vraie vie au bout de ces mois difficiles.

Antoine Reboul

SOLIDARITÉ Faites un don au CCAS !

Le CCAS est le principal acteur de la politique sociale locale. Ses interventions sont organisées et réalisées exclusivement sur le territoire de la commune, afin de répondre au mieux aux besoins de ses habitants. L'appel aux dons : une nécessité en cette période compliquée

Pour agir, le CCAS reçoit une subvention de la mairie. Mais il doit faire face aux demandes toujours plus nombreuses de la population : aides alimentaires, colis des anciens, mais aussi aides aux habitants et actions de prévention et d'information à destination de l'ensemble des Manants.

Contactez la mairie au 04 76 65 24 10, adressez ou déposez vos dons à l'ordre du Trésor Public en mairie.



INVESTISSEMENTS 2021

Priorité à la jeunesse !



La nouvelle municipalité ne pouvait rester insensible à ce spectacle désolant. Un jeu d'enfants fermé, entouré de barrières, des abandons à l'abandon, tout un secteur à équiper. Aussi dès sa mise en place, l'équipe municipale, sous l'impulsion de Patrick Roy, Adjoint au Maire, a commencé à rencontrer des professionnels pour créer un vrai projet d'aire de jeux, adaptée aux différentes tranches d'âges. Que les familles et les boulistes se rassurent, nous avons également pensé à eux.

Il faut garder le moral, nous n'avons pour l'instant pas de foires et du coup pas d'argent pour nos gros projets. Heureusement nos prédécesseurs avaient été avisés et nous avons pu utiliser quelques réserves pour des investissements prioritaires.

Sécurisation du terrain de football, aménagement d'une main courante, remplacement des abris de touches, ces investissements étaient indispensables pour que le club puisse évoluer dans de bonnes conditions et avoir de nouvelles recrues. L'équipe fanion ayant progressé et changé de catégorie, seule une dérogation lui permet jusqu'alors de continuer à utiliser le terrain. La municipalité se devait d'accompagner une équipe dirigeante dynamique, d'autant que les derniers gros investissements datent de 1990, lors de l'achat de quatre cages amovibles.

Des demandes de subventions ont été faites pour 21 000 €. Restent à charge de la commune 8 000 €. Fin de travaux prévue en juin 2021.

Aire de jeux. Devant la nécessité, la décision a été prise de remplacer les jeux existants vieux de quinze ans, et après réflexion, d'étendre la partie loisirs à l'ensemble du parc. Le but étant d'installer des ensembles intergénérationnels.

Plus précisément, et là le budget nous fait cruellement défaut, car nous aurions souhaité faire plus, nous allons implanter un abri avec une table de façon à profiter agréablement de l'endroit. Installer des agrès (simples) pour nos ados et adultes, toiletter le terrain de boules et en profiter pour l'agrandir. Implanter un skate-park en béton pour éviter les nuisances sonores et enfin en piste de vélo avec bosses, pouvant recevoir les tout petits avec draisienne, les vélos, trottinettes et skateboard.

L'investissement total approchera 65 000 €. Après avoir réceptionné toutes les subventions demandées, il devrait rester près de 20 000 € à la charge de la commune. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une rencontre avec les riverains jouxtant cette future zone de loisirs, est prévue, afin de présenter le projet en détail.

Confortement de l'église Saint-Georges

Après les sondages réalisés l'été dernier, c'est si l'on peut dire, une grosse tuile qui nous est tombée sur la tête. Ces sondages ont démontré la nécessité d'injecter du béton pour stabiliser les fondations de l'église. Nous ferons en sorte d'engager les travaux cette année pour ne pas perdre le bénéfice des subventions, mais le gros de la reprise en sous-cœuvre (coût prévisionnel 100 000 €) sera décalé.

Agrandissement de l'école

C'était un engagement de campagne. Dès l'automne dernier, Christiane Carneiro, Adjointe à la Vie scolaire et Michelle Ciavatti, Adjointe à l'Urbanisme, ont entrepris consultations et mise en chantier du projet de création d'une classe supplémentaire et différents aménagements pour, le cas échéant, faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. La mission d'études a été confiée à Territoires 38, qui doit faire ses premières propositions le mois prochain.

Un relevé vient également d'être effectué par un cabinet de géomètres pour réaliser les plans très précis du groupe scolaire.

La place du village

Projet central de notre mandat, son étude ne pourra malheureusement pas démarrer cette année. Les élus ont préféré donner la priorité aux équipements en faveur des jeunes.

Aménagements de voirie

Toute une série de travaux, réfections de trottoirs et autres ont été également reportés. Seules sont retenues les études de sécurisation de la route du Bain et celles d'un itinéraire piéton sur le champ de Foire.

VACCINATION

Problèmes pour vous inscrire ?

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire sur le site internet du centre de vaccination, ou appeler le 04 76 93 94 73, si vous n'avez pas d'ordinateur, faites-vous connaître auprès de :

- La Mairie au 04 76 65 24 10
 - **Christiane Carneiro** au 06 68 52 96 15
 - **Michelle Bonvallet** au 06 83 27 83 15
- qui vous aideront à la prise de rendez-vous.

CONSEIL D'ECOLE DU 23 MARS

Bilan plutôt positif



L'initiation au vélo citoyen faisait partie des activités pratiquées cette année par les élèves de l'école de Beaucroissant.

Le bilan du 1er semestre a été dressé par Liliane Brault, Directrice de l'école. Bien sûr, avec les mesures sanitaires en vigueur, ça n'a pas été toujours facile de tenir le programme des activités. Certaines ont dû être annulées pour éviter le brassage, les récréations ont été plus longues pour échelonner les classes. A la cantine aussi, une organisation plus stricte a été mise en place.

Dans l'ensemble, le programme des apprentissages scolaires a été atteint. Celui-ci semble plutôt en avance par rapport aux autres écoles du territoire. Aucun enfant n'est en grande difficulté. Attention toutefois à l'absentéisme injustifié.

Nous comptons 187 enfants pour 7 classes et, après les vacances de Pâques, 3 nouveaux élèves rejoindront l'école. Pour la rentrée prochaine, 14 enfants sont inscrits pour le moment en petite section de maternelle.

Un point budget a été fait, plutôt positif grâce aux ventes réalisées. Cela permet d'offrir aux enfants, avec l'aide du Sou des Ecoles, des activités comme : cycles roller, tennis, pétanque, jardinage, vélo citoyen, ateliers manga.

Le dispositif de sécurité mis en place devant l'école depuis fin février, a reçu des retours très positifs, même s'il nous reste encore des efforts à faire pour changer nos habitudes.

Suite aux annonces du 29 mars, l'école sera fermée jusqu'au 26 avril prochain. Dans l'intervalle, la commune a organisé un accueil pour les enfants de personnel prioritaire, du 6 au 9 avril, assuré par les agents communaux. Merci à eux !

Etaient présent(e)s au conseil d'école :

Liliane Brault, Directrice ; Christiane Carneiro, Adjointe au Maire, en charge du scolaire ; Mme Boizot, Déléguée de l'Education nationale ; Betty Roussel, Enseignante ; Marie-Jo Bouchet, Atsem ; Virginie Tirado et Pierre Champel, Représentants des parents d'élèves.

Prochain conseil d'école, début juin 2021.

FINANCES

Le difficile équilibre du budget communal

Le Conseil municipal du 25 mars dernier a approuvé les comptes administratifs de l'année écoulée et voté le budget primitif de l'année à venir, à savoir celui de 2021.

C'est toujours un exercice délicat d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune, mais jusque-là le fonctionnement était un peu toujours le même. Les foires produisaient un excédent qui venait s'ajouter à celui de la commune. Cette somme permettait d'investir et pendant des décennies, c'est de notoriété publique, de maintenir les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) bien plus bas que la moyenne. Nous Manants, avons bénéficié de cette situation pendant des années. D'ailleurs ceux qui, inno-
cemment, posent la question de savoir « comment font les autres communes qui n'ont pas la foire », la réponse est toute simple : elles ont augmenté les impôts !

Avec le Covid, patatras, cette belle mécanique se grippe. Non pas que les précédentes municipalités aient été imprévoyantes. Qui pouvait imaginer que trois foires, et qui sait peut-être quatre, seraient annulées consécutivement ! Même la guerre ne les avait pas arrêtées.

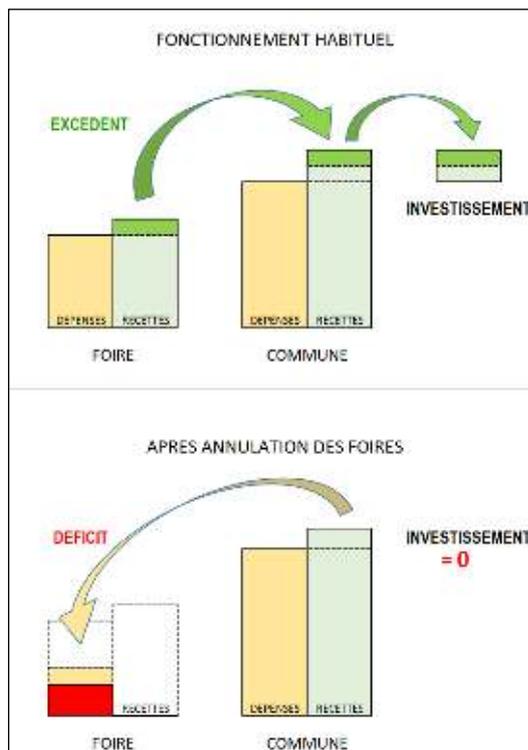
Dès lors malheureusement nous subissons la double peine :

- Non seulement nous n'avons plus le bénéfice de la foire pour financer notre développement,
- mais en plus, il nous faut continuer à payer charges fixes, abonnements, entretien et assurances des bâtiments et matériels, et c'est normal, les salaires des agents affectés au budget de la foire.

Pour compliquer encore les choses, les règles de la comptabilité publique obligent les collectivités à présenter des comptes équilibrés. Sans les dérogations que nous a accordées le receveur et surtout l'aide du Département de l'Isère à hauteur de 150 000 € et celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour 170 000 €, nous aurions été incapables de boucler le budget. Nous remercions vivement les deux présidents, Jean-Pierre Barbier et Laurent Wauquiez, qui ont compris nos difficultés et sont ainsi venus à notre secours.

L'affaire n'est pas réglée pour autant. Le déficit est d'environ 300 000 € par an. Si nous avions deux années sans foires, il faudrait malheureusement le multiplier par 2. C'était le sens de notre visite fin mars, chez Monsieur le Préfet de l'Isère. Qu'il prenne en considération la situation, en prévision d'un problème qui risque de s'aggraver.

Dans l'intervalle, il nous faut bien anticiper, nous serrer la ceinture en ne dépensant que l'indispensable au fonctionnement de la commune, nous limiter aux investissements déjà prévus en décalant les autres (cf. page 1), recourir à l'emprunt et pour une petite mesure, revaloriser la taxe foncière. Elle passera cette année de 29,72% à 33,72% soit un montant additionnel de 59 810 €. En pratiquant cette augmentation, le taux de Beaucroissant restera toutefois bien en dessous du taux moyen des communes de Bièvre Est (voir page suivante).



Pendant des années les foires ont alimenté le budget communal. Ce n'est, hélas, plus possible.

Présentation synthétique du budget primitif 2021

	FOIRE		COMMUNE	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
RECETTES				
Excédent reporté de 2020	0	139 752	0	101 647
Recettes réelles	581 753	325 001	942 660	188 810
<i>dont subv. Dépt. & Région</i>	320 000			
Recettes d'ordre*	1 515	62 950	65 000	96 495
Reste à réaliser 2020**	-	0	-	53 554
TOTAL RECETTES	583 268	527 703	1 007 660	440 506
DEPENSES				
Déficit reporté de 2020	190 626	0	0	0
Dépenses réelles	331 642	524 238	986 650	173 671
Dépenses d'ordre*	61 000	3 465	21 010	65 000
Reste à réaliser 2020**	-	0	-	201835
TOTAL DEPENSES	583 268	527 703	1 007 660	440 506

* Les recettes et dépenses d'ordre sont de simples opérations de compte à compte, n'entraînant pas de flux d'argent
 ** Les restes à réaliser représentent des travaux engagés en 2020 à terminer en 2021

APRÈS LE COVID

Comment relancer la Foire ?

La municipalité profite, si l'on peut dire, de cette période sans foires, pour employer les agents à des travaux, qui intéressent la commune (en refaisant l'appartement de la boulangerie par exemple). Isabelle Delahaye, notre Régisseuse, s'occupe du marché du vendredi, mais sa mission principale est de travailler aux prochaines foires, dès que nous pourrons les reprendre.

Plusieurs axes. Avec les professionnels d'abord. Ils ne nous ont pas attendus. Ils se sont réorganisés sur internet. Qu'attendent-ils désormais de nous ? Il faut les rencontrer pour le savoir.

Parmi les tendances révélées par la pandémie, un retour à la proximité, au local. Certes, beaucoup d'entre nous ont vite retrouvé le chemin des grandes surfaces, mais les produits de qualité, de chez nous, attirent de plus en plus. Il faut créer une allée de producteurs locaux, comme nous l'avons fait pour les horticulteurs. De même, nous voyons bien que, sous le coup des mesures de contrôle et de l'évolution de la vente, le nombre de chevaux se réduit inexorablement. Là aussi réagissons.

Rééquipons notre champ de foire pour accueillir des démonstrations, des chevaux de selle, d'attelage ou de sport, pour faire du spectacle et attirer les familles et les visiteurs.

Tout ce programme doit être activé par la prochaine Commission Foire, qui réunira l'ensemble des élus d'ici la fin du mois. Et si vous Manants avez des idées, elles sont les bienvenues.

Pour cela vous pouvez vous adresser à Isabelle Delahaye au 04 76 65 34 97 foire@beaucroissant.fr



Rien ne sera plus comme avant, nous le savons tous. Depuis la 800^e, une éternité s'est écoulée. Il va falloir tout revoir. Nous n'arriverons pas à tout anticiper, mais dès aujourd'hui, il faut nous préparer.

Un « plan B » pour la foire d'automne 2021 ?

Bien entendu, il est prématuré de tirer un trait sur la foire d'automne de cette année. Mais qu'en sera-t-il de la vaccination en début d'été ? Et ces variants, dont on nous dit qu'ils sont plus dangereux ? Beaucoup de questions auxquelles nous ne savons pas répondre.

Aussi, pour « ne pas rester les deux pieds dans le même sabot », si vous permettez l'expression, nous avons sollicité les organisations agricoles pour voir s'il était réaliste d'organiser avec elles un événement plus petit, intéressant principalement le monde rural, le bétail, le machinisme agricole. Avec moins de monde, nous serions plus à même de maîtriser les distanciations, les déplacements. Un peu comme nous avons réussi à le faire lors de la « Fête des Asso's », en septembre 2020. Rien n'est encore décidé. AFFAIRE A SUIVRE...

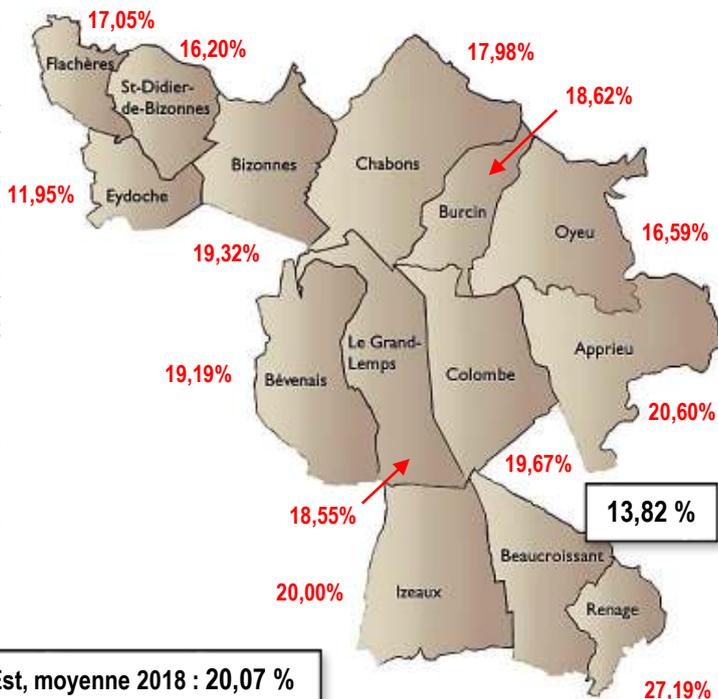
TAXE COMMUNALE SUR LE FONCIER BATI

La situation des communes de Bièvre Est

Bien sûr, l'augmentation des taxes locales n'est évidemment pas une bonne nouvelle. Mais regarder un peu autour de nous, nous permet de voir comment nous nous situons sur le territoire.

Sur la carte, sont portés les taux des taxes communales sur le foncier bâti, sur la base de 2018. On peut y comparer la situation de Beaucroissant par rapport aux communes voisines.

Du fait de la disparition de la taxe d'habitation, en 2021, tous les taux communaux sont majorés de la part départementale, comme nous l'avons fait dans la page précédente. Cela étant, cela ne change pas les écarts entre communes.



Taxe Foncier bâti Bièvre Est, moyenne 2018 : 20,07 %

MARCHÉ DU VENDREDI

A vous le panier garni !

Le marché du vendredi, de 15h30 à 19 heures, a été agrandi pour accueillir de nouveaux commerçants.

Pour les découvrir n'hésitez pas à venir y faire un tour. D'autant que les 16 et 23 avril, en venant déposer sur place le coupon gratuit, qui est joint à ce bulletin, vous pourrez participer le 30 avril 2021, au tirage au sort d'un panier garni, offert par les commerçants du marché. Merci à eux !

Voici le contenu du panier à gagner par tirage au sort

Les Hautes Ruches, épicerie en vrac
1 assortiment de produits : millet, pop-corn, polenta...

Loulou Fromager
1 bon d'achat de 10 euros

Les Jardins du Phoenix, maraicher
1 bon d'achat de 10 euros

Le Miel de Richard
1 pot du miel de Beaucroissant

Laurent Goubet, pâtisseries, viennoiseries, pain
1 boîte de 10 macarons (12 euros)

NectarOmiel, produits autour du miel
1 nougat et 1 pâte à tartiner "noix et chocolat"

La Ferme Marchand, viandes et charcuteries
1 saucisson tradition,

Vacher Horticulture
1 géranium

Poissonnerie David et Laurence
1 bon d'achat de 10 euros

Le Clos Fleuri d'Emeline
1 bouquet de fleurs

La Ferme des Chênes, Boucherie et charcuterie
4 rissoles dégustation

La Flammeckueche au bois, traiteur
2 plats du jour
au choix



Un deuxième tirage surprise pour ceux présents au marché le 30 avril.

Un grand merci aux fidèles du vendredi. Grâce à vous, nous poursuivons cette aventure. Faites savoir autour de vous, la chance que nous avons de pouvoir acheter des produits frais sur place.

Et si vous avez des commentaires, des critiques ou des remarques, appelez : Isabelle Delahaye au 04 76 65 34 97

A vous le panier garni !

Venez déposer votre coupon sur le marché du vendredi
les 16, 23 et 30 avril
Une chance supplémentaire pour le tirage du 30 avril

MANŒUVRES MILITAIRES

L'armée investit Parménie



Le centre de Parménie a accueilli comme tous les ans, cette année du 20 janvier au 5 février, soixante militaires pour un stage de préparation à une mission à l'étranger.

[Infos & Photos gracieusement fournies par Guillaume Perrier, Directeur du Centre de Parménie]

Leur « théâtre d'opérations » c'est habituellement l'étranger. Mais ces fameuses OPEX, Opérations militaires extérieures, il faut bien les préparer. Pour cela, la colline de Parménie, avec les villages qui l'entourent, constitue pour l'armée un formidable terrain de manœuvres, dans lequel elle peut mettre en situation ses personnels et les former.

En réalité ce sont plusieurs groupes de militaires qui font la demande chaque année pour pouvoir organiser sur le site de la commune leurs stages de formation. Il faut dire que la nature sauvage se prête à l'exercice.

Ce qui ne gâche rien en plus, c'est que le Centre de Parménie dispose d'une importante capacité d'accueil pour les groupes. Voici de quoi joindre l'utile à l'agréable !

Chaque année, également, des militaires de la Force Sentinelle sont stationnés à Parménie pendant la Foire.

Depuis plus d'un an désormais, le Centre de Parménie se dit résolument tourné vers l'accueil de groupes pour des séjours de formation ou des séminaires, à destination des professionnels et des entreprises.

Pour toute demande de réservation auprès du Centre de Parménie, contactez :

Guillaume Perrier au 06 65 37 74 18

g.perrier@lasallefrance.fr

www.parmenie.fr

La maison du Bonheur



On ne croise pas que des militaires à Parménie. Pour preuve, sur notre photo le message charmant découvert par un promeneur :

« Bonjour les randonneurs !

Je suis une petite fille de 8 ans, qui aime et respecte la nature. J'ai eu l'idée de cette petite maison, pour que vous AMIS RANDONNEURS, laissiez un petit mot, une pensée, une citation, votre humeur du jour, votre nom et date, etc... lors de votre passage. Toutes les fins de mois, je viens voir si ma petite maison est remplie de bonheur.

Merci de préserver Dame Nature ! »

DEGÂTS CAUSÉS PAR LE GIBIER

Les chasseurs organisent une battue intercommunale

Au col de Parménie ce samedi 20 mars, le froid matinal « pique » un peu. Les 46 chasseurs des ACCA de Beaucroissant, Tullins et Saint-Paul-d'Izeaux écoutent les consignes de sécurité du responsable de l'UG14, l'unité de gestion dont dépendent les associations locales.

Déjà à 7 heures du matin plusieurs équipes avec des chiens étaient sur place pour « faire les pieds », c'est-à-dire identifier les traces fraîches de passage du gibier. La battue pouvait commencer. Au bout du compte, la matinée se soldera sans qu'aucun sanglier n'ait été au rendez-vous. Seuls des chevreuils, qui ne faisaient pas partie du programme, ont été aperçus par les chasseurs.

Ce genre de battue est déclenché par la Fédération départementale des Chasseurs de l'Isère, qui relaie les réclamations d'agriculteurs, dont les champs sont dégradés par le gibier. Au-delà de l'intervention sur le terrain, chaque chasseur cotise à travers son permis de chasse annuel à l'abondement d'une caisse. Celle-ci indemnise les agriculteurs, qui ont déposé un dossier, selon un barème qui prend en compte la nature des dégâts, les surfaces impactées, ainsi que le type de culture.



Gérard Toral, Président, et Michel Cotting, Secrétaire de l'ACCA « La Diane » de Beaucroissant, venus en mairie pour prévoir le dispositif de sécurisation des itinéraires d'accès, le jour de la battue.

ÉTANG COMMUNAL

La saison de pêche ouverte



Alain Durand, Président des pêcheurs de Beaucroissant et Patrick Roy, Adjoint au Maire, en charge des Associations le jour de l'ouverture.

Ce sont près de 100 kilos de truites de différentes tailles que les dirigeants de l'association de pêche de Beaucroissant ont mis à la disposition des adhérents le 6 mars dernier, jour de l'ouverture. Un petit matin calme, mais frisquet, dans un site magnifique, celui des étangs de Beaucroissant, pour les habitués comme pour les jeunes pêcheurs, installés tous à distance les uns des autres. Covid oblige !

Alain Durand et Jérémy Pellegrin, l'actuel et l'ancien Président du club, avaient saisi l'occasion pour revenir sur les travaux d'entretien et d'aménagement, qu'ils souhaitent voir réaliser par la commune. Ils ont d'ailleurs proposé, les finances de la commune étant au plus bas, de faire l'avance de certains travaux, que la collectivité pourrait leur rembourser de façon échelonnée sous forme de subvention.

L'idée a fait son chemin, puisque la Commission Associations et Evénements examine l'opportunité de pratiquer de même avec d'autres associations telles que le tennis, le basket ou le foot.

TRAVAUX DE JARDINAGE

Attention aux nuisances sonores

La belle saison arrivant, nous sommes dans notre jardin à tailler les végétaux et tondre les pelouses. Sachez que cela doit se faire dans un esprit de bon voisinage et dans le respect des horaires suivants :

En semaine

8h30 à 12h et 14h à 19h30

Le samedi 9h à 12h et 15h à 19h

Le dimanche et fériés 10h à 12h uniquement



Ne figure pas dans ce numéro du « Manant », l'encart réservé au groupe minoritaire, celui-ci n'ayant pas adressé de texte.

Le Manant

Bulletin municipal de Beaucroissant

Directeur de publication Antoine Reboul

Comité éditorial Michelle Ciavatti

Christiane Carneiro, Guy Carmona, Hugo

Galatioto, Gérard Giroud-Piffoz, Manuel Gomez,

Stéphanie Roux, Patrick Roy.